

Un audit assassin pour les Musées royaux des Beaux-Arts

Un audit interne épingle des dysfonctionnements dans la gestion des Musées royaux des Beaux-Arts: monitoring inexistant, problème de marché public, pas de plan de formation, etc. Seul hic: l'auditeur n'a pas rencontré le directeur général et ses constats sont erronés.

PHILIPPE LAWSON

Le directeur général des Musées des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB) Michel Draguet serait-il en sursis à la tête de l'institution? En tout cas, un audit interne, commandé par la secrétaire d'État Elke Sleurs (N-VA), son autorité de tutelle, dresse un bilan catastrophique de sa gestion. «L'objectif est de voir comment fonctionnent les Musées royaux et s'il y a des choses à améliorer», nous a confié Luc Demullier, porte-parole d'Elke Sleurs. L'audit s'est focalisé sur la gestion de Michel Draguet sur la période 2010-2015 des MRBAB et des Musées royaux d'art et d'histoire (MRAH). Il était limité au service comptabilité, aux autres services d'appui et aux départements internes.

Les conclusions sont tombées et les textes que nous avons pu consulter donnent l'image de sérieux dysfonctionnements au sein des deux institutions: pas d'évaluation du personnel; pas de plan de formation du personnel; faible expertise légale (absence de juriste), informatique, financière, en matière d'achats (pas de cellule achats) et de projet (pas d'expertise en gestion de projet). La gestion des risques est inexistante dans les deux institutions, de même qu'une politique de monitoring. L'audit relève enfin l'existence de clans.

L'audit épingle, dans le cas des MRBAB, le peu de concertation avec les scientifiques dans le choix des expositions. L'auditeur constate des problèmes dans des achats pouvant conduire à des commandes sans marché public. «L'expertise interne en marchés

publics est faible. Pas de cellule d'achats, ni de juriste», lit-on dans la partie du rapport d'audit concernant les MRBAB. «Aucune mise en concurrence régulière n'est formellement organisée pour les fournisseurs avec lesquels les MRBAB travaillent depuis plusieurs années. Il existe des cas où les MRBAB travaillent avec des fournisseurs depuis plus de 10 ans», poursuit l'auditeur Dominique Kesteloot, responsable de l'audit interne au SPP Politique scientifique.

Audit à charge

Il ne relève aucun dossier concret prouvant une violation de la législation dans son rapport. Contacté par nos soins, le cabinet de la secrétaire d'État confirme la réception du rapport d'audit. Son porte-parole nous a répondu qu'elle avait confié une mission à l'inspection des finances pour une analyse plus détaillée et attend toujours le rapport. «On tirera les conclusions pour améliorer le fonctionnement des musées», dit Luc Demullier.

De son côté, Michel Draguet dénonce un travail à charge visant principalement sa gestion et sa personne. Il rappelle, à juste titre, que la période étudiée par l'auditeur correspond étrangement à celle durant laquelle il a dirigé ad interim les Musées royaux d'art et d'histoire (MRAH). Il a quitté ses fonctions de directeur ad interim des MRAH en mars 2014 après y avoir pris ses fonctions le 2 août 2010, soit environ 4 ans de direction.

Actuel directeur des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB), il fustige les conditions dans lesquelles l'audit a été mené et les conclusions. «Je n'ai jamais rencontré l'auditeur, ni avant, ni après son travail. Je pense que cette façon de fonctionner est contraire aux bonnes pratiques en matière d'audit», nous a confié Michel Draguet. Il a rédigé des commentaires pour contester les conclusions (lire ci-contre) et s'étonne de la

divulgaration de l'audit. Il faut dire que le document circule dans les cabinets ministériels fédéraux. Michel Draguet étrille un audit «truffé d'erreurs et de contre-vérités». À titre d'exemple, il relève que l'audit épingle l'absence d'un directeur financier aux MRBAB, or, dit-il, «l'auditeur a passé des jours dans le bureau de notre directeur financier».

Bilan positif de Draguet

Sur la base des conclusions de l'audit, la secrétaire d'État Elke Sleurs a envoyé un courrier à René Delcourt, président de la Politique scientifique fédérale. Elle lui dit prendre au sérieux les dysfonctionnements relevés. Dans sa missive, elle évoque des accusations portées par le chef des travaux des MRBAB dénonçant plusieurs négociations condamnables dans le chef de Monsieur Draguet. «J'ai reçu une copie de cette plainte. J'ai reçu de différents membres du personnel (qui souhaitent rester anonymes) des plaintes semblables pour d'autres dossiers. Il va de soi que je prends ces faits très au sérieux», lit-on dans le courrier d'Elke Sleurs à René Delcourt.

Elle confirme avoir demandé à l'inspection des Finances d'enquêter. Et de conclure: «Vu le sérieux des faits exposés ci-dessus, j'attends de vous en tant que supérieur hiérarchique de Monsieur Draguet que vous preniez les mesures nécessaires s'il s'avère que ces faits sont vrais.»

Les conclusions de l'audit sont d'autant plus surprenantes que Michel Draguet affiche un bilan positif. Entre 2007 et 2009, les MRAH cumulaient les pertes (-500.000 euros en 2007, -700.000 euros en 2008, etc.). En 2011, ils réalisent un profit de 400.000 euros, un boni de 800.000 euros en 2012 et une perte de 190.000 euros en 2013. «Le gouvernement Di Rupo avait réduit la dotation de 400.000 euros et nous avons engagé du personnel», justifie Michel Draguet.

Grâce à son action enfin, les MRBAB ont doublé le nombre de visiteurs.

«L'audit est truffé d'erreurs et de contre-vérités.»

MICHEL DRAGUET
DIRECTEUR DES
MRBAB

RÉACTION

«UN AUDIT ILLÉGAL ET ORIENTÉ»

Selon nos informations, le rapport de l'audit réalisé en février 2016 n'a pas été transmis d'initiative à Michel Draguet, directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB). Il l'aurait réclamé à maintes reprises avant d'en avoir une copie. L'intéressé qui ne se laisse pas démonter a couché ses commentaires dans un document de plusieurs pages. **Il conteste le fonds et la forme de l'audit.** «Le scope de l'analyse portant sur les années 2010-2015, il est clair que le lien effectué entre Musées royaux des Beaux-Arts et

Musées royaux d'art et d'histoire renvoie à ma direction ad interim qui a couru du 2 août 2010 au 24 février 2014. C'est donc essentiellement un audit sur ma direction et ma personne. Nous sommes donc en totale contradiction avec la législation en matière d'audit», écrit Michel Draguet dans ses commentaires. En ce qui concerne le MRAH, il indique que le **système d'évaluation** est devenu opérationnel en juin 2013 pour le personnel technique et administratif. De plus, un programme a été dressé. Par

ailleurs, **le personnel bénéficie de formations** et un suivi systématique s'opère pour cerner les besoins en formation. «Le plan du personnel prévoyait l'embauche d'un/d'une juriste», dit-il. En ce qui concerne le MRBAB, le directeur général rappelle que l'institution procède à l'**évaluation de ses agents administratifs** et techniques ainsi que du personnel scientifique définitif. Seuls les agents contractuels ne sont pas évalués. Ici aussi, des **formations** sont organisées pour le personnel et il y a un suivi. Par

ailleurs, des agents des deux institutions ont suivi une **formation sur les marchés publics** à l'Institut de formation de l'administration fédérale (IFA). Quant à l'absence d'un juriste, il indique qu'il manque des marges financières dans l'enveloppe du personnel pour recruter un juriste. D'après lui, en matière de gestion des tiers, «le fait que le suivi des conditions contractuelles ne soit pas formalisé n'empêche pas que ce suivi ait bel et bien lieu aux MRBAB». **PH. LAW.**